

IMMOBILIERE DASSAULT

Société Anonyme

9, Rond-Point des Champs Elysées- Marcel Dassault
75008 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital par annulation d'actions

Assemblée Générale du 23 mai 2013
(4^{ème} résolution)

MAZARS
61 rue Henri Régnault
92400 Courbevoie

DELOITTE & ASSOCIES
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

IMMOBILIERE DASSAULT

Société Anonyme

9, Rond-Point des Champs Elysées- Marcel Dassault
75008 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital par annulation d'actions

Assemblée Générale du 23 mai 2013
(4^{ème} résolution)

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre directoire vous propose de lui déléguer pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente Assemblée tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital social, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 23 avril 2013

Les Commissaires aux comptes

MAZARS



Odile COULAUD

DELOITTE & ASSOCIES



Laure SILVESTRE-SIAZ